

Livret 2019-2020



UN CLUB...
UNE FAMILLE...

Sommaire :

1. Introduction
2. Cotisation annuelle
3. Equipes / horaire / coaches
4. Reprise des entraînements
5. Coordonnées coaches
6. Philosophie du mini-basket
7. R. G. P. D.
8. Que faire en cas d'accident ?
9. Code d'éthique sportive
10. Personnes de contact
11. !!! Le certificat médical !!!

11. Le certificat médical à remettre à votre coach ou délégué

⇒ **avant la reprise des activités** ⇐

Important !

- ⇒ Seul le modèle officiel 2019-2020 fourni ci-dessous sera accepté (pas de certificat papier libre).
- ⇒ Vérifier si toutes les lignes sont complétées (y compris la date , le lieu de naissance et le domicile).
- ⇒ Dater et signer la clause anti-dopage (le joueur et l'un des parents pour les mineurs).



CERTIFICAT MEDICAL
Saison 2019 – 2020

Je soussigné(e), Docteur en Médecine à
atteste avoir examiné aujourd'hui Mlle/ Mme/ M.
né(e) le, à habitant
et n'avoir constaté, à la date de ce jour, aucun signe clinique apparent contre-indiquant la pratique du basket-
ball.
Fait à, le
Identification du médecin Signature

*Le sportif reconnaît par sa signature qu'il a parfaite connaissance du décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 relatif à la lutte contre le dopage et qu'il a pris connaissance et accepte le règlement antidopage de l'AWBB et le règlement de procédure de la C.I.D.D. (Commission Interfédérale Disciplinaire en matière de Dopage), instance disciplinaire de l'AWBB en matière de violation des règles antidopage.
Il accepte irrévocablement que toutes les poursuites disciplinaires pour fait de dopage, tel que défini par le décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 et le règlement antidopage de l'AWBB seront portées devant la C.I.D.D., seule instance disciplinaire compétente à son égard. »*
Date et signature du sportif et, le cas échéant, celle d'un de ses représentants légaux.

10. Personnes de contact

Matthys Patrice	Président	GSM : 0478/56 89 02 @ : president@jsb-maffle.be
Dobchies Fabienne	Secrétaire	GSM : 0479/33 86 67 @ : secretaire@jsb-maffle.be
Ciavarella Saverio	Trésorier	GSM : @ : tresorier@jsb-maffle.be
Pascal Lecomte	Directeur Technique & responsable calendrier	GSM : 0495/22 41 77 @ : responsable-calendrier@jsb-maffle.be @ : directeur-technique@jsb-maffle.be
Didier Delfante	Responsable Sponsoring	GSM : 0475/44 82 17 @ : sponsoring@jsb-maffle.be
Rudy Vandebogaerde	Délégué principal	GSM : 0495/74 08 54 @ : delegate@jsb-maffle.be
Stéphane Vandebogaerde	Responsable équipements & matériel	GSM : 0478/73 68 36 @ : equipement@jsb-maffle.be
Charlyne Perveux	Présidente des Festy-Girls (Comité de soutien JSBM)	GSM : 0499/14 11 91 @ : festy-girls@jsb-maffle.be
Olivier Delplace	Webmaster	@ : webmaster@jsb-maffle.be
Renseignements généraux		@ : info@jsb-maffle.be

Site Internet : jsb-maffle.be

1. Introduction

Mesdames,
Messieurs,
Chers Parents,

Le club de la JSB Maffle aligne quelques 200 joueurs en compétition. Ceci représente 15 équipes de la catégorie Baby aux équipes adultes... et même vétérans. Les activités sont organisées du lundi au dimanche.

Après quelques années d'euphorie (Champions P2 & P1, 3 x vainqueurs de la Coupe du Hainaut) et l'accession en Régionale 2 (4 saisons) notre équipe Premières fait un retour au niveau Provincial. Ne dit-on pas reculer pour mieux sauter ! Malgré tout, n'oublions pas nos jeunes qui se sont distingués aux différents échelons Provincial et Régional. C'est ainsi que nos U18 awbb se sont brillamment illustrés lors du second tour en terminant invaincus ! Les U18 Provinciaux sont champions de leur série et des places en haut des tableaux pour les U14 & U16, preuve de l'excellent travail accompli par nos entraîneurs. Fidèle à notre philosophie, les U21 et U18 auront l'occasion de prouver leur valeur en en équipes Seniors P1, P2 & P4. Cette saison Les équipes U8, U10, U12 en mini basket & U14 en maxi basket sont dédoublées. En mini basket, les joueurs sont interchangeable **TOUTE** la saison sans restriction. En U14 une sélection sera établie à l'issue des entraînements du mois d'août. Suivant le règlement de la Fédération, après maximum 3 matches de championnat, les listes des joueurs d'une même catégorie doivent être clôturées. Les U14A, U16 et U18 sont inscrits en série Provinciale A. Tout au long de la saison, les jeunes joueurs sont évalués et à tout moment pourront intégrer une équipe de catégorie supérieure.

L'encadrement de toutes ces équipes se fait par l'ensemble du Comité Administratif et Sportif, et ceci de manière bénévole, afin de permettre à vos (nos) enfants d'évoluer et de progresser dans leur discipline sportive favorite.

Un groupe Facebook (JSBMAFFLE) ainsi qu'un tout nouveau site Internet (jsb-maffle.be) vous tiendront informé des petits et grands événements du club tout au long de la saison.

A tout problème il y a une solution, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous souhaitons une excellente année sportive 2019-2020.

En espérant vous retrouver nombreux au Maffludôme

Patrice Matthys, Président

2. Cotisation annuelle (inchangée !)

Avant le 15/08/2019

Babies :	120 €
U8 à U18 :	200 €
U21 & P4 :	145 €
Vétérans :	85 €

Du 16/08 au 31/08/2019

Babies :	130 €
U8 à U18 :	210 €
U21 & P4 :	155 €
Vétérans :	95 €

Du 01/09 au 30/09/2019

Babies :	140 €
U8 à U18 :	220 €
Juniors & P4 :	165 €
Vétérans :	105 €

Réduction de 20€ pour le 2^{ème} membre de la même famille, 30€ pour le 3^{ème} et **gratuit** pour le 4^{ème}.

A verser sur le compte : BE 31 0688 9764 0855

Communication : Cotisation 2019-2020 - Nom, Prénom joueur & catégorie.

!!! DATE DE CLÔTURE DES COTISATIONS : 30 SEPTEMBRE 2019 !!!

Passé ce délai, l'accès aux activités sportives (entraînements et matches) sera **suspendu** jusqu'à la perception complète de la cotisation.

📧 Demander le remboursement à votre mutuelle ! Document à déposer dans le bac courrier de la secrétaire à la buvette (ou à défaut à remettre à l'entraîneur) **en y mentionnant le nom du joueur, le montant de la cotisation et la date du virement et à récupérer dans le classeur vert pomme à la buvette.**

Pourquoi une cotisation ?

Les cotisations interviennent en partie à couvrir les frais de Fédération (Affiliation, assurances, arbitres) et divers frais de fonctionnement (encadrement, équipements, matériel, location de salle . . .)

CODE D'ÉTHIQUE DES PARENTS

- Je veille au respect de la charte par mon enfant
- J'accompagne et encourage mon enfant lors de ses matches et/ou autres moments sportifs
- Je mets **toujours** l'accent sur le plaisir de jouer (éviter la pression des résultats et les attentes irréalistes quant à ses prestations sportives)
- J'encourage l'esprit d'équipe et le fair-play
- J'averti le plus rapidement le coach en cas d'absence de mon enfant
- Je respecte le coach qui assure seul le coaching et la gestion du groupe lors des entraînements et des matches
- Je respecte les décisions de l'arbitre
- Je refuse toute forme de violence et de tricherie
- Je m'implique dans les évènements sportifs (match, tournoi,... De l'équipe de mon enfant :
 - ➔ En étant présent à la table lors des matches (chrono, feuille,..)
 - ➔ En lessivant les équipements
- Je participe et m'implique lors des différents évènements organisés par le Club (réunion d'information, souper, ...)
- Je paye la cotisation annuelle de mon enfant et remets le certificat médical dans les délais requis
- Je respecte les membres du Comité (tous bénévoles) et les décisions prises par ceux-ci.

CODE D'ÉTHIQUE DES JOUEURS

- Je prends plaisir à pratiquer le sport choisi
- Je fais partie d'une équipe : je suis présent aux entraînements et aux matches
- J'ai en toutes circonstances une attitude de fair-play et de savoir-vivre (politesse,...) vis-à-vis de mes coéquipiers et de mes adversaires
- Je respecte le coach et l'encadrement
- Je respecte les règles du jeu du basket et les décisions de l'arbitre
- Je respecte le matériel mis à ma disposition
- Je refuse toute forme de violence et de tricherie
- Je respecte les horaires des entraînements et de matches fixés par le coach
- Je participe et m'implique lors des différents événements organisés par le Club (soupers,...)
- Je respecte les membres du Comité (tous bénévoles) et les décisions prises par ceux-ci

CODE D'ÉTHIQUE DES ENTRAÎNEURS

- J'encourage l'esprit d'équipe et le fair-play
- Je m'assure que les équipements et les installations sportives garantissent la sécurité des joueurs
- Je respecte les joueurs, coaches et supporters des autres équipes
- Je respecte l'intégrité physique des joueurs
- Je respecte les règles du jeu du basket et les décisions prises par l'arbitre
- Je refuse toute forme de violence et de tricherie
- J'informe les joueurs et/ou les parents des horaires d'entraînement et de matches et les préviens en cas de changements
- Je suis à l'écoute des parents et des joueurs (je relaie les demandes/questions éventuelles vers le Comité si besoin)
- J'informe le Comité de toutes informations utiles concernant la (les équipes que je coache (arrêt d'un joueur,...))
- Je communique aux parents et aux joueurs, toute information/décision, relative à la vie du Club qui les concerne
- Je participe et m'implique lors des différents événements organisés par le Club (réunion d'information, souper,...)
- Je travaille en collaboration avec le Directeur technique et la coordinatrice des équipes jeunes
- Je respecte les membres du Comité (tous bénévoles) et les décisions prises par ceux-ci

3. Equipes / horaire / coaches

Catégories	Horaires	Coaches
Provinciale 1	Mardi & jeudi 20h30 - 22h	<i>Patrick Verdun / Yoann Waroquier</i>
Provinciale 2	Mercredi 20h30 - 22h 1/2 vendredi 20h30 - 22h + joueurs sélectionnés mardi avec P1	<i>Yoann Waroquier</i>
Provinciale 4	Lundi 20h45 - 22h15	<i>Jérôme Godin</i>
Maxi Basket Jeunes		
U21 AWBB (1999-2001)	Mercredi 20h30 - 22h	<i>Manu Meunier / Yoann Waroquier</i>
U18 Provinciaux (2002-2003)	Mercredi de 19h - 20h30 Vendredi de 19h - 20h30	<i>Joachim Martin</i>
U16 Provinciaux (2004-2005)	Lundi 19h15 - 20h45 Mercredi 17h30 - 19h	<i>Jérémie Quensier</i>
U14 A & B (2006-2007)	Mardi & jeudi 19h - 20h30	<i>Dennis Godin / Manu Meunier</i>
Mini basket Jeunes		
Groupe U12 (2008-2009)	Mardi & jeudi 17h30 - 19h	<i>Elodie Vanbokestal, Edward & Maxence</i>
Groupe U10 (2010-2011)	Lundi 17h45 - 19h15 Mercredi 16h - 17h30	<i>Julien Matthys & Antoine Desuray</i>
Groupe U8 (2012-2013)	Lundi 16h30 - 17h45 Mercredi 14h30 - 16h	<i>Julien Matthys</i>
Babies Gr1 (3 & 4 ans) Gr2 (5 & 6 ans)	Dimanche à 9h & 10h	<i>Didier Hoyas (Paï)</i>
Vétérans	Dimanche à 19h	<i>Alexandre Pairon</i>

4. Reprise des entraînements

Catégories	Horaires
Provinciale 1	Samedi 3 août à 10h + mini stage
Provinciale 2	Mercredi 31 juillet à 20h30
Provinciale 4	Lundi 5 août à 20h45

Maxi Basket Jeunes

U21 AWBB (1999-2001)	Mercredi 31 juillet à 20h30
U18 Provinciaux (2002-2003)	Mercredi 7 août à 19h
U16 Provinciaux (2004-2005)	Lundi 12 août à 19h15
U14 A & B (2006-2007)	Mardi 6 août à 19h + mini stage 14/8 de 9h30 à 12h.

Mini basket Jeunes

Groupe U12 (2008-2009)	Mardi 13 août à 17h30
Groupe U10 (2010-2011)	Lundi 12 août à 17h45
Groupe U8 (2012-2013)	Lundi 12 août à 16h30
Babies Gr1 (3 & 4 ans) Gr2 (5 & 6 ans)	Dimanche 8 septembre à 9h & 10h

Vétérans	Dimanche 2 septembre à 19h
-----------------	----------------------------

9. CODE D'ETHIQUE SPORTIVE

INTRODUCTION

Un Code d'éthique sportive part du principe que les considérations éthiques à l'origine du fair-play ne sont pas un élément facultatif mais, au contraire, sont essentielles à toute activité sportive ainsi qu'à toute gestion dans le domaine du sport et qu'elles s'appliquent à tous les niveaux de compétence et d'engagement de l'activité sportive, aussi bien aux activités récréatives qu'au sport de compétition.

Un Code fournit un solide cadre éthique pour lutter contre les pressions exercées par la société moderne, pressions qui s'avèrent menaçantes pour les fondements traditionnels du sport qui reposent sur le fair-play, l'esprit sportif et le mouvement bénévole. Le fair-play signifie bien plus que le simple respect des règles. Il couvre les notions d'amitié, de respect de l'autre et d'esprit sportif. Le fair-play est défini comme une façon de penser et pas seulement comme un comportement à adopter. Le concept recouvre des questions relatives à l'élimination de la tricherie, de l'art de ruser tout en respectant les règles, du dopage, de la violence (à la fois physique et verbale), de l'inégalité des chances, de la commercialisation excessive et de la corruption. Le fair-play est un concept positif. Le sport est une activité socioculturelle qui enrichit la société et l'amitié entre les individus, à condition d'être pratiqué loyalement. Le sport est également une activité qui, si elle est exercée de manière loyale, permet à l'individu de mieux se connaître, de s'exprimer et de s'accomplir ; de s'épanouir, d'acquérir un savoir-faire et de faire la démonstration de ses capacités. Le sport permet une interaction sociale, il est source de plaisir et procure bien-être et santé. Le sport, pratiqué au sein d'une ligue, offre l'occasion de s'impliquer et de prendre des responsabilités dans la société.

Le fair-play est essentiel si l'on veut réussir à promouvoir et à développer le sport et l'engagement sportif. La loyauté dans le sport - le fair-play - est bénéfique pour l'individu, les organisations sportives et la société tout entière. Il est de notre responsabilité de promouvoir cet esprit - QUI JOUE LOYALEMENT EST TOUJOURS GAGNANT. (FAIR PLAY - THE WINNING WAY).

8. Que faire en cas d'accident ?

Depuis le 1er juillet 2018, c'est de nouveau Ethias qui assure les membres de l'AWBB.

Les conditions générales et spéciales sont consultables en suivant le lien:

<http://www.awbb.be/assurances/>

Nous vous recommandons d'en prendre connaissance.

Des documents de déclaration d'accident seront mis à votre disposition et à celle des coachs dans nos locaux.

Ils sont également téléchargeables sur le site de l'AWBB:

<http://www.awbb.be/formulaires-pour-les-clubs/>

Ethias demande que les déclarations lui parviennent **dans un délai de huit jours.**

Veillez donc les transmettre le plus rapidement possible au secrétariat: **par e-mail de préférence**, par courrier postal ou en la remettant en mains propres à un membre du comité. Tout document simplement déposé dans un bac à courrier vous fait courir le risque de dépasser le délai imparti.

Nous vous souhaitons dès à présent une saison sans pépins.

Secrétariat: Fabienne Dobchies
Rue P Pastur, 84
7800 Ath
@ : secretaire@jsb-maffle.be
Gsm : 0479/33 86 67

5. Coordonnées coaches

Catégories	Coaches
Provinciale 1	Patrick Verdun
Provinciale 2	Yoann Waroquier - 0496/47 58 34
Provinciale 4	Jérôme Godin - 0477/ 53 97 96

Maxi Basket Jeunes

U21 AWBB (1999-2001)	Manu Meunier - 0493/03 49 62
U18 Provinciaux (2002-2003)	Joachim Martin - 0487/60 97 00
U16 Provinciaux (2004-2005)	Jérémie Quensier - 0479/06 54 94
U14 A & B (2006-2007)	Dennis Godin - 0468/20 03 28 Manu Meunier - 0493/03 49 62

Mini basket Jeunes

Groupe U12 (2008-2009)	Elodie Vanbokestal - 0498/56 65 38, Maxence Lecomte - 0493/77 21 84 Edward Verstraeten - 0471/56 69 55.
Groupe U10 (2010-2011)	Julien Matthys - 0479/90 05 13 Antoine Desuray - 0471/72 56 32
Groupe U8 (2012-2013)	Julien Matthys - 0479/90 05 13
Babies Gr1 (3 & 4 ans) Gr2 (5 & 6 ans)	Didier Hoyas (Paï) - 0495/00 18 58

Vétérans	Alexandre Pairon - 0496/62 19 48
-----------------	----------------------------------

6. Philosophie du mini-basket

René Lavergne (fondateur des principes du basket pour les petits) considère que :

« le MINI Basket doit être au service de l'éducation sportive de l'enfant ». Le **MINI Basket** doit mettre en évidence la créativité de l'enfant en développant l'aptitude à la compétition par une formation basée sur le développement moteur, affectif et éducatif.

Le **MINI Basket** est un jeu conçu pour les enfants. Attention : les enfants ne sont pas des adultes miniatures, ils ont en effet leurs propres spécificités.

En **MINI Basket**, nous ne rejetons pas la compétition mais nous favorisons en priorité l'émulation.

Par contre, nous rejetons toute forme d'opposition brutale, d'exaltation de la victoire à tout prix et/ou de recherche du vedettariat. La compétition n'est pas mise en premier plan. La compétition doit rester un moyen éducatif. Pour ce faire, elle doit être adaptée judicieusement à l'enfant. La compétition des enfants ne peut donc être une copie des compétitions réservées aux adultes.

C'est la raison pour laquelle nous ne voulons pas que des enfants soient rejetés parce qu'ils ne sont pas assez bons ou assez compétitifs. Le club doit donner la chance à chaque enfant de pratiquer et de s'épanouir quelles que soient ses capacités.

Ainsi, dans le **MINI Basket**, nous cherchons à donner aux enfants une formation de base qui leur permettra d'aborder au mieux, en basket ou dans une autre discipline, la compétition des adultes.

Le **MINI Basket** est un outil et non pas une finalité.

Nous voudrions que les dirigeants sportifs et les parents comprennent que les enfants ne sont pas de « petits hommes », qu'ils ont leurs caractères propres et que les éduquer, c'est avant tout les aider à se développer individuellement (pas seulement sur le plan technique) mais également les faire sortir d'eux-mêmes pour leur permettre de se réaliser et non de leur imposer des contraintes. **Le MINI Basket le permet.**

7. G.R.P.T.

Le règlement général pour la protection des données s'applique également aux associations sportives.

Notre club, affilié à l'Association Wallonie-Bruxelles de Basketball, adhère à la déclaration de politique de confidentialité publiée par celle-ci sur son site internet en date du 25/05/2018 et s'engage à la respecter.

Elle est consultable en suivant le lien :

<http://www.awbb.be/news/politique-de-confidentialite-rgpd/>

Vos données personnelles seront conservées par le club aussi longtemps que vous ou votre enfant êtes membre de la JSB Maffle.

Vous avez le droit de les consulter et de les modifier. Nous vous demandons de veiller à ce qu'elles soient mises à jour en cas de modifications en contactant la secrétaire : dobchiesfabienne@outlook.fr

Dans le cadre de nos activités, elles peuvent être communiquées aux coaches, aux membres du comité et aux différentes instances régionales et provinciales de l'AWBB.

En aucun cas, elles ne seront transmises à des sociétés commerciales sans votre accord.